



rapport d'activité 2020

*Ensemble, poursuivons la construction
d'un territoire solidaire*

2020,
une année de défis



sommaire

ÉDITO

Une année imprévisible 6

PARTIE 1

La Communauté de communes des Vallées
du Haut-Anjou face à la crise sanitaire 7

Le plan de continuité des services 7

Zoom... les bibliothèques adaptent leur offre à la situation sanitaire 8

Un dispositif de solidarité exceptionnel pour soutenir l'économie locale 8

PARTIE 2

Le déploiement du projet de territoire 9

Habiter et accueillir durablement de nouveaux habitants 10

Une identité rurale porteuse 11

Tirer parti des dynamiques du bassin angevin sur notre territoire 12

Renouveler la gouvernance et poursuivre le dialogue 13

PARTIE 3

Ensemble, écrire l'avenir d'un territoire responsable 14

2020, une étape clé pour le maintien de la labellisation LUCIE 26 000 15

Mise en œuvre des engagements 15

Obtention du Prix Spécial du Jury des Trophées Défis RSE 2020 16

PARTIE 4

La mutualisation : un levier d'optimisation
des politiques locales 17

Un budget en forme de quadrature du cercle 17

Un schéma de mutualisation audacieux 18

Les achats groupés, une économie circulaire au service des communes 19

Un territoire ouvert vers l'extérieur, d'expérimentation et d'innovation 20

PARTIE 5

Des actions emblématiques au service des habitants 21

Protéger l'environnement 21

Favoriser le développement économique 24

Améliorer le cadre de vie 26

Affirmer l'attractivité touristique 30

Accompagner les enfants et les jeunes et favoriser l'accès à la pratique sportive 33

Soutenir l'action sociale 34

Proposer une offre culturelle et de loisirs pour tous 36

Directeur de la publication : Étienne Glémot
 Rédacteur en chef : Étienne Glémot
 Rédaction : service communication
 Maquette et mise en page : UN DES SENS
 Date de parution : mars 2021
 Crédits photos : Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou
 Imprimé en 200 ex. par Elographic sur du papier issu de forêts gérées durablement.

Une année imprévisible



Quand nous regardons 2020 avec les yeux du passé, nous ne pouvons que mesurer l'impact de la « comète COVID » sur l'humanité. Elle a percuté les équipes soignantes, les relations intra-familiales et extra-familiales, les activités économiques et bien sûr quasi toutes les activités de lien social.

Votre intercommunalité et vos communes ont donné le meilleur d'elles-mêmes pour réagir à la hauteur de l'événement : que ce soit pour accompagner la vie du confinement, écoles, vigilance sociale ou continuité des services publics.

Nous nous sommes distingués par la mise en place d'un fonds d'aide directe aux commerces et petites entreprises pour intervenir « toutes affaires cessantes » pour sauver ce qui pouvait l'être.

En parallèle de cette gestion de crise, nous avons très vite repris nos travaux de l'amélioration continue de nos territoires par :

- La livraison de l'école de musique de Châteauneuf-sur-Sarthe.
- Le lancement de la maison France Service de Val-d'Erdre-Auxence.
- La livraison d'un bâtiment industriel au Lion d'Angers.

La protection de l'environnement n'est pas en reste avec la restauration des mares bocagères. De plus, l'opération de l'amélioration de l'habitat a continué à se déployer permettant ainsi aux habitants bénéficiaires d'avoir de meilleures conditions de vie. Économie d'énergie, adaptation du logement pour un meilleur vieillissement chez soi, un logement insalubre devenu confortable, tels sont les enjeux portés par la Communauté de communes dans le cadre de ce programme.

Cela s'est fait en conservant notre mode pilotage « ajusté » avec l'appui de notre organisation labellisée LUCIE 26 000 et en accompagnant toujours nos enfants des écoles privées et publiques au travers des cours de formation musicale.

Ce rapport d'activité est le vôtre. Parcourez-le pour mesurer la diversité des actions de l'intercommunalité : nous œuvrons en profondeur chaque jour pour améliorer notre avenir commun.

Étienne Glénot,
Président de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou



La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou face à la crise sanitaire

Le plan de continuité des services

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) a mis en place un plan de continuité des services afin de garantir la poursuite des services essentiels aux habitants et toujours mieux accompagner les utilisateurs, tout en respectant strictement les règles imposées pour limiter la vitesse de propagation de la covid. Tous les services de la Communauté de communes se sont mobilisés pour adapter leurs services, actions, projets... au plus près des besoins locaux dans un contexte sanitaire exceptionnel.

Développement économique, culture, collecte et traitement des déchets, petite enfance, enfance et jeunesse, eau et assainissement, sport, action sociale, environnement... autant de services publics indispensables au bien-être de la population qui ont continué d'être assurés.

Ils sont agents des services techniques, animateurs sociaux, bibliothécaires, agents en charge du portage de repas à domicile, responsable du développement économique, agents de voirie, animateurs enfance et jeunesse, agents d'entretien... ils ont continué d'assurer leur mission, au service de tous.



Zoom... les bibliothèques adaptent leur offre à la situation sanitaire



Après une première fermeture de mi-mars à début juin, le service lecture publique a mis en place un protocole sanitaire strict lors des réouvertures en juin. Lors de la seconde fermeture des bibliothèques en novembre, un système de prêts à emporter a été instauré dans la plupart des bibliothèques, pour permettre aux habitants de profiter du large choix de documents proposés par les 27 bibliothèques du territoire : livres, revues, DVD et CD... ressources indispensables, d'autant plus en période de confinement. Parce que la santé de tous est une priorité, certaines structures, de par leur situation particulière (bâtiment au sein d'un EHPAD, bénévoles à risque en retrait...), sont restées fermées quasiment toute l'année.

Un dispositif de solidarité exceptionnel pour soutenir l'économie locale

Face à l'impact de la crise sanitaire sur l'économie du territoire, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) et ses communes membres ont uni leurs forces pour sauver les petites entreprises du territoire. De cette alliance est né le fonds de solidarité du bloc local, un dispositif d'aide financière permettant d'augmenter la capacité de trésorerie des Très Petites Entreprises (TPE) pour assurer les dépenses essentielles au maintien et à la reprise de l'activité. Ce fonds de secours exceptionnel aux commerces et entreprises de proximité est solidaire

et intracommunautaire : il rassemble une enveloppe d'1 000 000 € abondée à hauteur de 50 % par la CCVHA et 50 % par les communes du territoire. Parce que les restaurants, coiffeurs, esthéticiennes, fleuristes... offrent des emplois de proximité à nos citoyens et font la qualité de vie et de service de nos bourgs ruraux tout en créant du lien social, nos collectivités, communes et Communauté de communes, se sont mobilisées pour les aider !

Au total, 89 subventions ont été accordées pour un montant moyen des aides allouées de 5 650 €. Ce dispositif collectif et solidaire a permis de sauver des entreprises du territoire par une reprise d'activité plus sereine.



Déploiement du projet de territoire

Après avoir clarifié notre identité, révélé nos atouts et mis en lumière les défis que nous devons relever, les élus communautaires ont élaboré avec leurs forces vives une vision partagée pour nos bassins de vie, à horizon 2030. Le projet de territoire, officiellement adopté par le conseil communautaire du 19 décembre 2019, se fonde sur quatre axes, détaillés dans les pages qui suivent. Certaines actions ont été engagées en 2020, d'autres le seront dans les années à venir. Notre ambition : être un territoire de flux, ouvert sur ses voisins, qui sait tirer les richesses de toutes ses parties prenantes.

Un projet territorial est une projection et un cap pour notre territoire.



IL EST CONSTITUÉ
d'un diagnostic et d'une stratégie, elle-même déclinée en programme d'actions.



IL CONCERNE
la Communauté de communes, mais également ses communes membres et les parties prenantes.



IL INCARNE
une ambition commune, une solidarité territoriale forte et l'implication de tous les acteurs en faveur de l'avenir.



PARTIE 2

4 AXES STRATÉGIQUES POUR UN TERRITOIRE RESPONSABLE



AXE 1 → HABITER ET ACCUEILLIR DURABLEMENT DE NOUVEAUX HABITANTS

La dynamique résidentielle, l'un des atouts de notre territoire, fait face à des défis. Il importe donc de reconsidérer les politiques d'urbanisme et d'habitat portées par les collectivités dans une perspective de gestion durable des ressources naturelles, de cohésion du tissu social et d'enrichissement des facteurs d'attractivité résidentielle.

| REVITALISER LES CENTRE-BOURGS ET LUTTER CONTRE LA VACANCE.

La CCVHA poursuit ses efforts pour revitaliser les centre-bourgs et lutter contre la vacance des logements à travers les dispositifs OPAH généraliste et OPAH - RU (Opération programmée d'amélioration de l'habitat et renouvellement urbain) lancés en 2019. Si le début d'année 2020 fut riche en nouvelles demandes, la COVID a stoppé net l'activité sur le terrain empêchant le dépôt des nouveaux dossiers. Au déconfinement, d'importantes actions de communication ont été mises en place pour faire repartir le dispositif et atteindre les objectifs fixés.

BILAN 2020 :

238 CONTACTS
> 215 OPAH
> 23 OPAH-RU

190 VISITES
> 166 OPAH
> 24 OPAH-RU

88 DOSSIERS DÉPOSÉS
> 81 OPAH
> 7 OPAH-RU

→ Bilan de l'OPAH généraliste et de de l'OPAH-RU 2020 :

BILAN 2020	ÉNERGIE	ADAPTATION	HABITAT TRÈS DÉGRADÉ	TOTAL GÉNÉRAL
Dossiers OPAH	52	28	1	81
Montant total travaux TTC	1 614 738 €	202 779 €	106 053 €	1 923 570 €
Montant total subvention	1 078 871 €	133 485 €	35 100 €	1 247 456 €
Dont subvention CCVHA	62 837 €	18 660 €	1 500 €	82 997 €
Demandes de paiement	23	17	1	41

Dossiers OPAH-RU	7	0	0
Montant total travaux TTC	170 388 €		
Montant total subvention	116 898 €		
Subvention CCVHA	9 131 €		
Demandes de paiement	5		

→ Coût total de l'OPAH généraliste 2019-2024 :

ORGANISME	AIDES AUX TRAVAUX	AIDE INGÉNIERIE	PRIME « HABITER MIEUX »	TOTAL
ANAH	1 504 650 €	256 400 €	386 500 €	2 147 550 €
CCVHA	430 000 €	160 500 €		590 500 €
CD49	126 000 €	50 000 €		176 000 €
TOTAL	2 060 650 €	466 900 €	386 500 €	2 914 050 €

Coût de l'OPAH-RU (2019-2024) p. 27

| LES AUTRES ACTIONS ENGAGÉES EN 2020

- Améliorer l'accès aux services de proximité à la population.
- Poursuivre le développement d'un réseau territorial de santé.
- Développer la mobilité des publics moins mobiles.



AXE 2 → UNE IDENTITÉ RURALE PORTEUSE

L'identité rurale de notre territoire est indéniable, tant par la présence d'une agriculture historique que par des ressources naturelles variées. Le projet des Vallées du Haut-Anjou entend mettre en valeur ces atouts au service de la qualité de vie des habitants mais aussi comme sources d'attractivité pour les générations futures.

| POURSUIVRE LE PROGRAMME DE PLANTATION DES HAIES BOCAGÈRES ET LE CONTRAT NATURE 2050

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou coordonne un programme d'aides financières et techniques pour la plantation de haies bocagères. Ce dispositif s'adresse à tous les porteurs de projet de plantation.

BILAN 2020 :

18 planteurs engagés

6 KM de haies plantées

27 315 € pour financer ce programme

115 KM de haies plantées depuis le démarrage du programme

Les confinements et mesures sanitaires successives n'ont pas permis de valoriser les travaux menés avec les écoles d'agriculture (Campus de Pouillé) et les structures jeunesse du territoire, comme les années précédentes.

| LES AUTRES ACTIONS ENGAGÉES EN 2020

- S'engager pour une stratégie agricole globale sur le territoire.
- Faciliter la transmission des élevages à de jeunes agriculteurs.
- Maîtriser la consommation d'énergie des équipements publics.
- Engager le développement d'une filière de biogaz.
- Développer la production et la consommation de bois énergie.

PARTIE 2


AXE 3 → TIRER PARTI DES DYNAMIQUES DU BASSIN ANGEVIN SUR NOTRE TERRITOIRE

Un des objectifs fort de la Communauté de communes est de conforter et développer le tissu économique et social de notre territoire, en tirant parti des dynamiques de l'aire urbaine angevine. Investir le secteur du numérique, soutenir les entreprises, offrir des équipements culturels et sportifs de qualité : tout cela y contribue.

| COMPLÉTER L'OFFRE DE STRUCTURES D'ACCUEIL À DESTINATION DE LA JEUNESSE

L'année 2020 a permis le lancement de plusieurs actions préparatoires au projet de déploiement d'antennes du Point Information Jeunesse (PIJ) sur le territoire intercommunal. Les animateurs jeunesse volontaires des structures de la Communauté de communes ont été accompagnés dans la mise en place de stages pour les 15/25 ans sur les thématiques suivantes :

- Jobs d'été, babysitting
- Premiers secours (PSC1)

Parallèlement, des temps d'informations et de formations ont été organisés pour les professionnels. La prochaine étape consistera à identifier et aménager un espace d'accueil d'information jeunesse au sein de chaque structure. Ce projet a reçu un accueil favorable des services de l'État (DDCS) qui l'accompagne financièrement à hauteur de 3 500 € dans le cadre de l'appel à Initiatives 2020.


| LES AUTRES ACTIONS ENGAGÉES EN 2020

- Créer un réseau de tiers-lieux.
- Développer la formation au numérique.
- Développer et réaménager les zones d'activités économiques.
- Travailler à maintenir ou créer des activités économiques dans tous les bourgs.
- Organiser les mobilités vers les équipements sportifs et de loisirs.


AXE 4 → RENOUELER LA GOUVERNANCE ET POURSUIVRE LE DIALOGUE

Le projet de la Communauté de communes des vallées du Haut-Anjou (CCVHA) est ambitieux mais dimensionné à l'image de notre territoire. Le plan d'actions sera amené à évoluer pour intégrer des idées nouvelles, des projets innovants et non identifiés à ce jour, poursuivant les échanges avec l'ensemble des parties prenantes.

| FORMER DE NOUVEAUX ÉLUS RESPONSABLES

Dans le cadre de son engagement pour une gouvernance responsable, la CCVHA a défini le profil de l' élu responsable, à l'occasion de la mise en œuvre d'un accord local. La prise de décision devant être « exercée par des individus sachant », la CCVHA a mis en place un parcours d'intégration des nouveaux élus via l'organisation de séminaires thématiques.

En effet, le conseil communautaire est composé de 52 % de nouveaux élus, il s'agit donc de les instruire à l'environnement institutionnel et au fonctionnement administratif et juridique de la Communauté de communes, ainsi qu'au rôle et au positionnement qui doit être le leur dans la conduite des dossiers communautaires.


LE SAVIEZ-VOUS ?

Le bureau communautaire de la Communauté de communes est paritaire.

| LES AUTRES ACTIONS ENGAGÉES EN 2020

- Dresser un bilan du schéma de mutualisation actuel.
- Définir les modalités pour renforcer la coopération entre les communes et la Communauté de communes.
- Rendre le projet de territoire évolutif.
- Imaginer de nouveaux dispositifs pour cultiver le faire-ensemble.
- Continuer à mener des Fabriques territoriales.
- Faire vivre le dialogue avec tous les acteurs.



Premier séminaire d'intégration, sur la thématique du projet de territoire RSO

Ce parcours d'intégration fut l'occasion pour les élus d'apprendre à se connaître, de mieux s'approprier le projet de la Communauté de communes, et que tous aient le même niveau d'information. Ainsi, les élus ont les clés nécessaires pour poursuivre le déploiement du projet de territoire RSO les six prochaines années.

En raison de la situation sanitaire, deux séminaires thématiques ont eu lieu sur les quatre prévus.



Ensemble, écrire l'avenir d'un territoire responsable

En février 2019, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) est la première collectivité de France à obtenir le Label LUCIE 26 000. Ce label témoigne de la volonté politique des élus de la Communauté de communes d'engager une transition durable des politiques publiques et de promouvoir une gouvernance responsable à travers la mise en place de 49 engagements répartis sur 7 axes :

1. UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE

2. LE RESPECT DES DROITS DES PERSONNES

3. LE DÉVELOPPEMENT DE RELATIONS ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL RESPONSABLES

4. LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

5. L'ÉTHIQUE DANS LES RELATIONS D'AFFAIRES

6. LE RESPECT DES INTÉRÊTS DES CITOYENS, LA CRÉATION DES CONDITIONS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

7. LE SOUTIEN AUX INITIATIVES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



2020, une étape clé pour le maintien de la labellisation LUCIE 26 000

À la suite de l'obtention du label, la CCVHA a 3 ans pour mettre en œuvre l'ensemble de ses 49 engagements. Au bout de 18 mois, l'évaluateur externe revient pour vérifier l'avancement de la mise en place des actions puis transmet un rapport au comité de labellisation qui valide ou non le maintien du label. L'année 2020 marque une étape importante pour la démarche RSO (responsabilité sociétale des organisations) de la Communauté de communes puisqu'en septembre s'est tenue l'évaluation intermédiaire de la labellisation LUCIE 26 000.

Dans son rapport, l'évaluatrice souligne l'implication des porteurs de projets qui permet un pilotage rigoureux de la démarche RSO.

« Toutes les actions sont démarrées et nous constatons déjà des progrès significatifs en matière de lutte contre le harcèlement, de bonnes pratiques environnementales, d'achats responsables, de pérennisation des emplois et de soutien d'initiatives d'intérêt général. »



Un retour positif qui valide l'étape des 18 mois et conforte la collectivité dans sa position de territoire pilote des démarches RSO territoriales en France.

Mise en œuvre des engagements

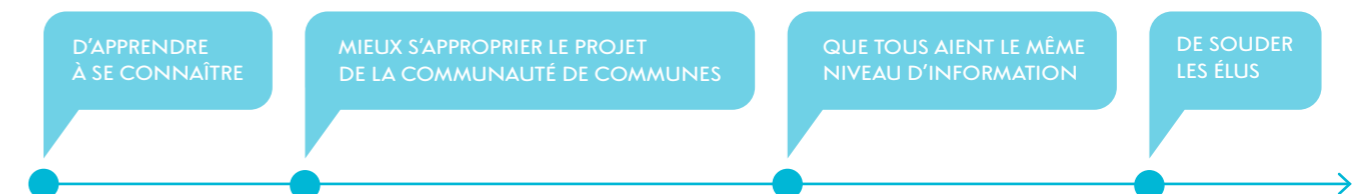
Dans la continuité de sa démarche RSO et malgré un contexte sanitaire particulier, la CCVHA a su agir en 2020 à travers la mise en place d'actions emblématiques s'inscrivant dans le plan d'engagement fixé par la labellisation LUCIE 26 000.

Deux exemples, non exhaustifs, d'actions RSO mises en œuvre en 2020 :

1 | UN PARCOURS D'INTÉGRATION POUR LES NOUVEAUX ÉLUS

La CCVHA a mis en œuvre un parcours d'intégration des nouveaux élus via l'organisation de séminaires thématiques dans le cadre de son engagement pour une gouvernance responsable.

Ce parcours d'intégration est l'occasion pour les élus :



2 | LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AMPLIFIÉE SUR LE TERRITOIRE DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU

Le plan climat air énergie territorial (PCAET) de l'Anjou Bleu, dont l'objectif est de permettre à l'intercommunalité de coordonner la transition énergétique et climatique sur son territoire, fixe comme objectif ambitieux de multiplier par 4 le développement de la production électrique d'origine photovoltaïque d'ici 2030. Pour atteindre cet objectif, les élus ont voté la mise en place d'un plan opérationnel pour développer la filière solaire photovoltaïque sur les 3 prochaines années (2021-2023).

Ce plan s'articule autour de 5 actions concrètes :

1. Développer les centrales au sol sur des sites dégradés, les ombrières de parking et les générateurs sur les bâtiments publics.
2. Apporter une aide financière pour l'installation de panneaux photovoltaïques chez les particuliers.
3. Organiser des animations pour faire la promotion du photovoltaïque auprès des particuliers, agriculteurs, entreprises et collectivités.
4. Impliquer les citoyens dans la construction des projets photovoltaïques.
5. Renforcer la communication sur la filière.



Obtention du Prix Spécial du Jury de la 9^e édition des Trophées Défis RSE 2020

La Communauté de communes a candidaté aux Trophées Défis RSE 2020. Sa candidature démontre plus que jamais l'intérêt des élus et de l'ensemble de l'organisation pour les enjeux d'environnement, d'inclusion et d'innovation avec un impact sociétal. Les Trophées Défis RSE récompensent des organisations responsables dont l'action a un impact positif sur l'environnement et la société. Ils valorisent les démarches innovantes engagées par les organisations (entreprises, associations, collectivités ou start-up) pour répondre à l'urgence écologique et aux enjeux sociétaux. Si les candidatures émanent d'entreprises et d'organisations de toutes tailles et de tous secteurs d'activités, la Communauté de communes est le seul établissement public de coopération intercommunal (EPCI) nommé. Parmi les 78 candidatures nominées aux Trophées Défis RSE 2020, la Communauté de communes s'est vue décerner le « Prix Spécial du Jury », un prix venant récompenser l'ensemble des efforts fournis et des actions menées par la CCVHA pour s'inscrire dans une démarche de gouvernance plus responsable.

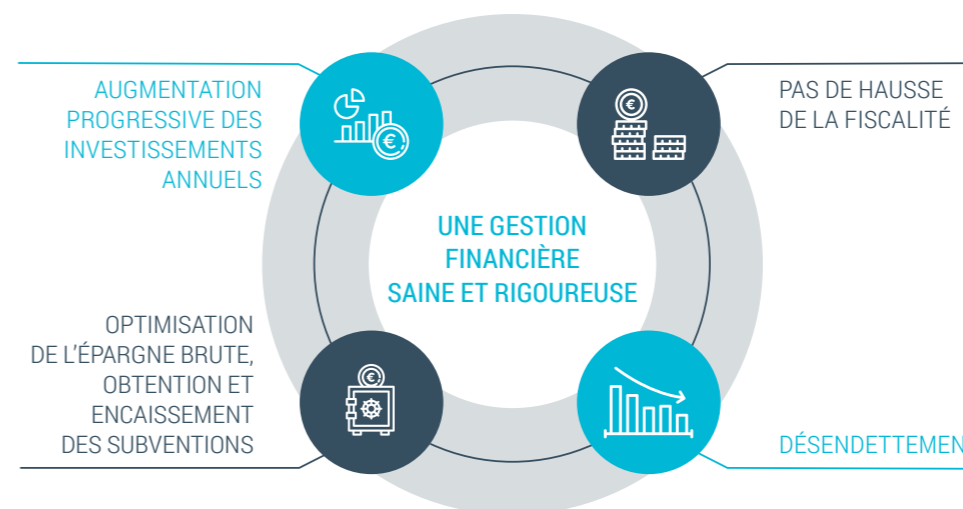


La mutualisation : un levier d'optimisation des politiques locales

La mutualisation, qui peut prendre diverses formes, permet la mise en commun, par des communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), de moyens, compétences, équipements, matériels ou personnels. Garantir une meilleure qualité du service à l'utilisateur, partager le savoir-faire, améliorer l'efficacité de l'organisation territoriale et si possible, rechercher des économies d'échelle sont les finalités de ce schéma de mutualisation qui constitue un véritable levier de développement pour notre territoire sur plusieurs années.

Un budget en forme de quadrature du cercle

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou a maintenu le cap d'une gestion financière saine et rigoureuse : un taux d'épargne brute en augmentation et sans levée d'impôts, ni recours à l'emprunt.



LE SAVIEZ-VOUS ?
La quadrature du cercle est la résolution d'un problème qui semble pourtant impossible.

En quelques chiffres...

8,8M€

d'investissements annuels

1^{AN}

capacité de désendettement

1.9M€

stock de la dette

2,4M€

de subventions en 2020 : +26 % par rapport à 2019, le taux de financement des projets a doublé en 2020 en raison des nouveaux dispositifs déployés par la Région et par l'État pour faire face à la crise sanitaire

12%

taux d'épargne brut au budget 2020 avec une exécution à 7 % en raison du versement du fonds de soutien aux entreprises de 0,50 M€, du soutien renforcé aux associations et de l'action solidaire sur les loyers pour les professionnels de santé, notamment

600K€

fonds de concours versés aux communes d'ici 2021

14^{JRS}

délai moyen de paiement des fournisseurs

Pour réussir cet exercice périlleux, la CCVHA s'est dotée d'un schéma de mutualisation ambitieux.

Un schéma de mutualisation audacieux

5 SERVICES COMMUNS:



11 COMMUNES SONT ADHÉRENTES AU SCHÉMA DE MUTUALISATION:

- Chambellay
- Chenillé-Champteussé
- Erdre-en-Anjou
- Grez-Neuville
- La Jaille-Yvon
- Le Lion d'Angers
- Miré
- Montreuil-sur-Maine
- Saint-Augustin-des-Bois
- Sceaux d'Anjou
- Thorigné-d'Anjou

Les achats groupés, une économie circulaire au service des communes

La mutualisation est une opportunité certaine, tant pour permettre une professionnalisation de l'achat que pour réaliser des économies liées à la massification et à l'amélioration de la mise en œuvre des processus achats.



| UN PRESTATAIRE LABELISÉ RSE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

En 2020, une convention de groupement de commandes a été proposée aux communes de Grez-Neuville, La Jaille-Yvon, Sceaux d'Anjou, Thorigné d'Anjou, le Syndicat Intercommunal d'Unité Pédagogique de Chambellay et les ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou dont le marché de restauration scolaire arrivait à échéance. Désireuses de continuer à simplifier les procédures par une consultation globale et de massifier les achats pour ainsi dégager des marges pouvant être réinvesties dans la qualité des produits servis, les parties ont constitué un groupement de commandes. Les économies réalisées dans le cadre de cet achat groupé ont permis de choisir un prestataire labellisé RSE, malgré un tarif plus élevé.

| CRÉATION D'UN ÉCOSYSTÈME WEB SUR LE TERRITOIRE

Consciente des enjeux liés au déploiement des nouvelles technologies et des bénéfices liés à la mutualisation dans ce domaine, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou a proposé aux communes adhérentes au schéma de mutualisation de prendre en charge financièrement le déploiement d'une usine à sites.

Le concept d'usine à sites permet de fluidifier l'information et de répondre aux besoins des utilisateurs quelle que soit la collectivité qui propose le service recherché.

Le projet de déploiement des sites internet de la CCVHA et des communes adhérentes au schéma de mutualisation s'effectue dans une optique de mutualisation des coûts (formation, hébergement, maintenance, développement...) par l'intermédiaire d'un socle technique unique afin de créer un véritable écosystème web à l'échelle du schéma de mutualisation.

| LES AUTRES ACHATS GROUPÉS

- Renouvellement de l'ensemble des contrats d'assurances de la Communauté de communes et de toutes les communes du schéma de mutualisation (sauf Le Lion d'Angers).
- Vérifications périodiques de l'ensemble des bâtiments et infrastructures intercommunales et communales du schéma de mutualisation.



PLUSIEURS OBJECTIFS MOTIVENT CE PROJET :



OFFRIR UNE MEILLEURE VISIBILITÉ AUX COMMUNES



RÉPONDRE AUX BESOINS CONCRETS DES UTILISATEURS avec des sites qui combinent offre de service en ligne, design attractif et performance technique



RÉDUIRE LES COÛTS en termes de développement, de formation, d'hébergement et de maintenance



CRÉER UN ÉCOSYSTÈME WEB à l'échelle du schéma de mutualisation en donnant une image dynamique et cohérente du territoire

En tout, 10 sites (9 sites communaux et 1 site communautaire) sont en cours de développement dont la mise en ligne est prévue courant 2021.

Un territoire ouvert vers l'extérieur, d'expérimentation et d'innovation

Parce qu'il est essentiel de continuer à imaginer de nouveaux dispositifs pour cultiver le faire-ensemble, le schéma de mutualisation est porté au niveau intracommunautaire et intercommunautaire sur certains sujets dépassant les limites administratives du territoire de la collectivité. La CCVHA organise régulièrement des rencontres avec d'autres collectivités dans le but de développer un mouvement plus général vers ce type d'organisation.

La Communauté de communes est un territoire ouvert vers l'extérieur, d'expérimentation et d'innovation, de flux de coopérations intra et intercommunautaires avec les autres territoires.

Des actions emblématiques au service des habitants



PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

1. LABELLISATION « TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE »

Le 11 juin 2020, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou a officiellement été labellisée « Territoire Engagé pour la Nature (2020-2023) » par le Collectif Régional Biodiversité (Office Français de la Biodiversité, Région Pays de la Loire, Agence de l'Eau Loire Bretagne, les Conseils départementaux et l'État et ses opérateurs). Ce label vise à faire émerger, reconnaître et accompagner l'engagement des collectivités qui présentent des projets de territoire en faveur de la biodiversité. Cette reconnaissance montre que la stratégie et les actions de la collectivité s'inscrivent pleinement dans les objectifs sectoriels supra-régionaux.



DATE DE MISE EN ŒUVRE de 2020 à 2023



Rencontre « Stratégie régionale pour la biodiversité »

2. PROGRAMME DE PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES EN 2020-2021

La Communauté de communes coordonne un programme d'aides financières et techniques pour la plantation de haies bocagères.

Informations complémentaires p. 9

PARTIE 5

3. L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE D'ERDRE-EN-ANJOU

La Communauté de communes accompagne la commune d'Erdre-en-Anjou dans l'élaboration de son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), notamment par le tutorat des volontaires en service civique qui s'engagent dans cette démarche citoyenne. Le projet est mené en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Loire-Anjou (CPIE), la Ligue pour la Protection des Oiseaux d'Anjou (LPO), la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire et l'Office Français de la Biodiversité. Les missions des volontaires sont multiples : inventaires de la faune et de la flore, animations éducatives et de sensibilisation à la biodiversité, programmation d'événements, communications diverses, etc.

 DATE DE MISE EN ŒUVRE
2020

✓ RÉSULTATS DE L'ACTION


- Réalisation de **11 animations** avec **262 participants**.
- Le nombre d'observations naturalistes supplémentaires est de **7 500 avec 250 nouvelles espèces recensées** sur la commune.
- Accueil de l'exposition itinérante « Force de la Nature » du Conseil départemental.
- Animation d'un Escape Game sur les pollinisateurs chez un apiculteur de La Pouëze (Erdre-en-Anjou).
- Participation à la journée de formation sur l'agriculture de conservation et la soirée débat « Bienvenue les vers de terre », organisée par la Chambre d'Agriculture.

4. TRAVAUX DE RESTAURATION DES MARES BOCAGÈRES

La CCVHA a achevé, entre septembre et novembre, les travaux de restauration de 23 mares communales et privées sur les communes de Juvardeil, Sceaux d'Anjou, Thorigné d'Anjou, Grez-Neuville, La Cornuaille (Val d'Erdre-Auxence) et Saint-Sigismond. Au total, avec les 19 mares réalisées en 2019, 42 mares ont été restaurées. Les objectifs de ces interventions étaient entre autres économiques (apports en eau aux champs pour le bétail) et écologiques (rajeunissement biologique des mares).

 DATE DE MISE EN ŒUVRE
2019 - 2020

✓ RÉSULTATS DE L'ACTION
42 mares
communales et privées

 PERSPECTIVES 2021
Vers une deuxième édition du Contrat Nature régional consolidé sur la période 2021-2023.

COÛT DE L'ACTION

Ce programme de travaux de 104 000 € HT était financé à 60 % par la Région Pays de la Loire dans le cadre du Contrat Nature régional des Vallées du Haut-Anjou.



Un avant-après d'une mare bocagère suite aux travaux de restauration



5. PLAN DE GESTION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA VALLÉE DE LA ROMME ET DE L'AUXENCE

La Communauté de communes a élaboré un plan de gestion de l'espace naturel sensible (ENS) de la vallée de la Romme et de l'Auxence. Il comprend 48 actions qui seront en partie réalisées sur les 3 prochaines années (2021-2023) : poursuite des travaux de réouverture et remise en gestion pastorale des coteaux enrichis sur 6 nouvelles exploitations agricoles, ainsi que la pérennisation des suivis de pâturages et biologiques sur les 6 premières exploitations engagées sur la période 2018-2020. D'autres actions viendront compléter ce plan avec l'extension du périmètre ENS, la sensibilisation des acteurs du site ENS, la mise en œuvre d'un programme d'animations sur l'ENS, la création de nouveaux clubs nature, l'organisation d'un événement festif de l'ENS et le développement d'outils de communication sur l'ENS.

 DATE DE MISE EN ŒUVRE
2020

PERSPECTIVES 2021

Vers une deuxième édition du Contrat Nature régional consolidé sur la période 2021-2023.

COÛT DE L'ACTION

L'étude était réalisée par le CPIE (le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Loire Anjou, et financée à 80 % par le Conseil départemental de Maine-et-Loire pour un montant total de 17 824 € TTC.

6. PLAN OPÉRATIONNEL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ÉNERGÉTIQUE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

La CCVHA a élaboré son plan opérationnel pour le développement de la filière énergétique territoriale solaire photovoltaïque (POSPV, 2021-2023). Il s'agit d'un programme pluriannuel d'actions pour atteindre les objectifs énergétiques fixés par le plan climat air énergie territorial (PCAET) de l'Anjou Bleu, à savoir une augmentation de 16,8 à 76,8 GWh pour la filière solaire photovoltaïque en 2030. Ce programme co-construit avec les acteurs de la filière (SIEM, ALTER-ENERGIE, CRAPDL, ATLANSUN, ALISEE), est articulé en 6 axes d'intervention :



École primaire La Garenne à Grez-Neuville © Alter Énergies

1. Animations territoriales.
2. Aides financières à l'installation de panneaux photovoltaïques pour les particuliers.
3. Déploiement de générateurs solaires sur les bâtiments publics.
4. Développement de centrales et ombrières photovoltaïques au sol.
5. Participation citoyenne.
6. Communication positive.

 DATE DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre du programme sera effective début 2021.

✓ RÉSULTATS DE L'ACTION

En 2020, plusieurs actions ont été anticipées :

- Visite de la centrale photovoltaïque de la Petite Vicomté aux Pont-de-Cé avec les membres de la commission environnement et ALTER-ENERGIE.
- Animation collective de la CRAPDL rassemblant une trentaine d'exploitants agricoles au GAEC GITEAU (Cherré, Les Hauts d'Anjou).
- Lancement de plusieurs études d'opportunités pour des centrales au sol et ombrières de parking avec ALTER-ENERGIE.

PARTIE 5

Eau et Assainissement

1. DIAGNOSTICS PÉRIODIQUES DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

En 2020, les diagnostics périodiques des dispositifs d'assainissement non collectif se sont poursuivis. En effet, les installations des habitants qui ne sont pas raccordés aux réseaux d'assainissement doivent faire l'objet de contrôles réglementaires tous les 10 ans. Ces contrôles terrains sont réalisés par notre prestataire, la Saur, un suivi administratif est réalisé par le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de communes.

✓ RÉSULTATS DE L'ACTION

4 211 installations d'assainissement non collectif sur le territoire de la CCVHA
878 installations contrôlées en 2020

€ COÛT DU DIAGNOSTIC POUR L'USAGER

90 € TTC

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1. LA RESTITUTION DE L'ÉTUDE TIERS-LIEUX

Le bureau d'étude Relais d'Entreprises a rendu son rapport définitif devant les porteurs de projet et personnes intéressées par le projet tiers-lieu le 5 février 2020. Afin de répondre à l'isolement et aux problèmes de mobilité, la Communauté de communes envisage la mise en place de 24 postes de travail dans des espaces de coworking situés dans trois bassins de vie identifiés : les Hauts-d'Anjou, Bécon-les-Granits et Le Lion-d'Angers. Ces tiers-lieux, connectés et réunissant des services associés, proposeront aux entrepreneurs un immobilier de travail flexible pour leur permettre de développer leur réseau et leur activité et de rompre l'isolement. Les salariés et les entreprises y verront une possibilité de télétravail rassurant et qui s'affranchit des transports.

€ COÛT DE L'ACTION
17 000 € HT

Réunion de restitution de l'étude tiers-lieux

2. ANIMATION ÉCONOMIQUE : L'HAPPY HOUR DU FINANCEMENT

Dans le cadre des « Folles Journées pour entreprendre » organisées par la CCI dans le Département, la CCVHA, en association avec Anjou Bleu Communauté, a proposé en octobre 2020 un « Happy Hour du Financement de la création/reprise d'entreprise ». L'objectif de ce temps de rencontre est de créer les bases d'échanges et la mise en réseau de futurs créateurs/repreneurs d'entreprises, avec les acteurs du financement de la création/reprise localement (comptables et banquiers locaux, mais aussi chambres consulaires, ADIE, France Active...).

✓ RÉSULTATS DE L'ACTION

L'événement a permis de faire un retour sur l'activité 2019 du comité Initiative Anjou Bleu (comité constitué d'anciens chefs d'entreprises locaux, des chambres consulaires, des agences bancaires et comptables locales).

En 2020 : **12 prêts d'honneur TPE/PME** ont été accordés à 8 entreprises, soit 58 900 € prêtés sur le territoire pour la création et le maintien de 12 emplois.

3. MISE EN PLACE DU DISPOSITIF FONDS DE SOLIDARITÉ DU BLOC LOCAL

Face à l'impact de la crise sanitaire sur l'économie du territoire, la Communauté de communes et ses communes membres ont mis en place le fonds de solidarité du bloc local, un dispositif d'aide financière permettant d'augmenter la capacité de trésorerie des Très Petites Entreprises (TPE).

Informations complémentaires p. 6

CHIFFRES CLÉS DE L'ACTION

COMMUNE	NOMBRE DE DOSSIERS DÉPOSÉS	SOMME DE MONTANT FBLS ACCORDÉ	MOYENNE DE MONTANT FBLS ACCORDÉ
BÉCON-LES-GRANITS	9	41 000,00 €	5 125,00 €
CHENILLÉ-CHAMPEUSSÉ	3	16 500,00 €	5 500,00 €
ERDRE-EN-ANJOU	13	78 000,00 €	6 000,00 €
GREZ-NEUVILLE	5	15 000,00 €	5 000,00 €
LES HAUTS-D'ANJOU	27	133 500,00 €	5 562,50 €
LA JAILLE-YVON	4	18 500,00 €	4 625,00 €
JUVARDEIL	1	3 000,00 €	3 000,00 €
LE LION-D'ANGERS	15	99 000,00 €	7 071,43 €
MIRÉ	4	26 400,00 €	6 600,00 €
SAINT-AUGUSTIN	1	3 500,00 €	3 500,00 €
SCEAUX-D'ANJOU	3	6 000,00 €	3 000,00 €
THORIGNÉ D'ANJOU	2	6 000,00 €	6 000,00 €
VAL D'ERDRE-AUXENCE	12	57 500,00 €	5 227,27 €
TOTAL GÉNÉRAL	99	503 900,00 €	5 661,80 €

PARTIE 5

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

1. CONSTRUCTION D'UN ÉQUIPEMENT FRANCE SERVICES COMMUNAUTAIRE COUPLÉE AVEC LA RÉHABILITATION DE LA MAIRIE DE VAL-ERDRE-AUXENCE

Au mois de septembre 2020, la Communauté de communes et la mairie de Val d'Erdre-Auxence ont lancé des travaux d'extension de la mairie du Louroux Béconnais qui accueillera prochainement l'équipement France Services de la commune nouvelle. La CCVHA finance la construction de la France Services et la commune de Val d'Erdre-Auxence prend en charge la réhabilitation de la mairie du Louroux Béconnais.

 DATE DE LIVRAISON
Décembre 2021

 COÛT GLOBAL DE L'OPÉRATION
2 040 000 € TTC dont 1 300 000 € TTC pour la France Services et 400 000 € TTC pour la réhabilitation de la Mairie.

2. CRÉATION D'UN NOUVEL ESPACE JEUNESSE AU LION D'ANGERS

La Communauté de communes a réalisé des travaux d'adaptation et de mise aux normes pour permettre la mise à disposition de son ancien siège à l'association Récréa'Jeunes, l'espace jeunesse du Lion d'Angers. L'espace ado bénéficie à présent d'un lieu de vie agréable pour lequel des aménagements intérieurs et extérieurs, en co-construction avec l'association, sont programmés en 2021. Ce nouvel équipement accueillera progressivement d'autres partenaires.

 DATE DE MISE EN ŒUVRE
Septembre 2020

 COÛT DE L'ACTION
20 000 € TTC

3. CONSTRUCTION DE L'ATELIER RELAIS DE LA SABLONNIÈRE

Au regard de la compétence développement économique de la CCVHA, et plus particulièrement de l'immobilier d'entreprise, mais aussi dans l'objectif de répondre au plus près des besoins des entreprises locales, la Communauté de communes a construit un atelier relais de 1 506,5 m² pour une entreprise de maroquinerie.

 DATE DE LIVRAISON
Avril 2020


 COÛT DE L'ACTION
1,70 M€



4. CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE DE MUSIQUE À CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE

La construction de cette nouvelle antenne de l'école de musique de l'Anjou Bleu s'inscrit dans une démarche globale qui, après recensement des besoins, vise à conforter l'offre du territoire intercommunal pour permettre au plus grand nombre d'accéder aux pratiques musicales. Conçue autour de l'acoustique, l'école de musique n'a aucun mur parallèle et est composée de matériaux spéciaux et biosourcés.

 DATE DE LIVRAISON
Février 2021

 COÛT GLOBAL DE L'OPÉRATION
1 100 000 € TTC



Voirie

1. ENTRETIEN DES ROUTES DU TERRITOIRE

En 2020, les travaux liés à l'entretien de la voirie ont mobilisé près de 1 350 000 € TTC en fonctionnement et investissement. La CCVHA, labellisée RSO, impose une vigilance écologique accrue pour tous les travaux de voirie, ils sont réalisés en conformité avec les normes réglementaires et environnementales et dans le respect d'une charte de maintien et d'entretien des haies bocagères.

✓ RÉSULTATS DE L'ACTION

- Les travaux de reprofilage des routes : environ 300 000 m²
- Le gravillonnage des routes : environ 242 000 m²
- Les curages des fossés : environ 120 km
- Les élagages des haies : 1 430 km
- Les chemins pédestres : 548 km



PARTIE 5


Habitat

1. LA MISE À JOUR DES ADRESSES AU SERVICE DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Les communes et la Communauté de communes sont engagées dans la mise à jour complète des adresses des habitants pour rendre possible le raccordement à la fibre optique. Les enjeux de ce dossier sont multiples : améliorer la rapidité des moyens de secours et l'acheminement des livraisons, permettre de nouveaux services innovants à domicile. À ce jour, 12 communes ont mutualisé le recrutement d'un chargé de missions « adressage » qui est spécialisé dans les sciences de l'information géographique. Formellement, des groupes de travail composés d'élus locaux et de techniciens se réunissent régulièrement pour orienter les éventuels changements d'adresses.

 DATE DE MISE EN ŒUVRE
2020 - 2022

RÉSULTATS DE L'ACTION
Le pré-diagnostic fait état de **10 597 adresses** sur le territoire intercommunal étudié dont **24,97 % inéligibles**.

 COÛT DE L'ACTION
33 000 € TTC sont affectés aux travaux de correction des adresses, qui seront pris en charge par les communes bénéficiaires.

2. RÉFLEXION SUR LES BESOINS EN LOGEMENT JEUNE ET SAISONNIER SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

Dans un contexte de reprise économique, de précarisation de l'emploi et de mobilité croissante, les territoires doivent aujourd'hui faire face à de nouvelles problématiques, liées notamment à l'offre de logements disponibles pour les jeunes (stage, service civique, alternance, emploi, etc.). Face à ce constat, la CCVHA a engagé une réflexion et tente de trouver des solutions pour répondre aux demandes de logement des nouveaux habitants, mais aussi afin de lever les freins à l'employabilité et d'apporter une réponse adaptée aux problématiques de logement temporaire.

Plusieurs pistes sont explorées : logement social simplifié, chambre meublée chez les particuliers, logement communal, campings municipaux, tiny house etc. Le service habitat et le PIJ (point information jeunesse) de la CCVHA travaillent sur une solution adaptée aux réalités du territoire.

3. ACCÈS À L'INFORMATION EN MATIÈRE DE LOGEMENTS

Afin de permettre à la population d'avoir accès à de l'information juridique, fiscale et financière concernant l'habitat, la Communauté de communes a adhéré en 2017 à l'association ADIL 49 (agence départementale d'informations sur le logement). La mission première de l'ADIL est d'informer et de conseiller tous les publics (particuliers, professionnels, élus et acteurs de l'habitat) en matière de logements. Les informations sont délivrées de manière gratuite, neutre et personnalisée par une équipe de conseillers juristes.

RÉSULTATS DE L'ACTION
La Communauté de communes a accordé **une subvention de 3 622 €** à l'association.

4. CRÉATION D'UNE AIRE D'ACCUEIL DE 10 EMPLACEMENTS

La population de la commune de Val d'Erdre-Auxence étant proche de dépasser les 5 000 habitants, la Communauté de communes a engagé une réflexion en termes d'équipements pour les gens du voyage sur ce territoire. Ayant les compétences en la matière, la CCVHA porte le projet de création et a lancé une mission de maîtrise d'œuvre.

 COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION
Environ 761 900 € HT

 LIVRAISON PRÉVISIONNELLE DE L'AIRE
Fin 2021

5. SIGNATURE DE L'AVENANT À LA CONVENTION OPAH-RU

La CCVHA s'est engagée à poursuivre son action en faveur de l'amélioration de l'habitat jusqu'en 2024 par la mise en œuvre d'une OPAH généraliste et d'une OPAH renouvellement urbain (OPAH-RU). Ces dispositifs visent à améliorer les conditions d'habitat (qualité énergétique, préservation de l'autonomie et remise en état de l'habitat très dégradé) et à revitaliser les centres bourgs des communes dites « polarités », pour renforcer leur attractivité. L'avenant vient compléter l'OPAH-RU et élargir le territoire d'intervention sur les centres-bourgs de Bécon-les-Granits et du Louroux-Béconnais (Val d'Erdre-Auxence).

 COÛT TOTAL OPAH-RU

ORGANISME	AIDE AUX TRAVAUX	AIDE INGÉNIERIE	PRIME « HABITER MIEUX »	TOTAL
ANAH	1 587 000 €	107 404 €	191 600 €	1 886 004 €
CCVHA	379 700 €	28 676 €		408 376 €
TOTAL	1 966 700 €	136 080 €	191 600 €	2 294 380 €



Réunion d'information sur le dispositif OPAH

PARTIE 5

6. UN PROJET D'HABITAT ADAPTÉ

Selon les orientations du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2018-2023 et en adéquation avec l'évolution des besoins de ce public, de nouvelles réponses en matière d'habitat sont proposées. Dans ce cadre, la CCVHA et son CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) ont entamé un projet d'habitat adapté. Ce mode d'habitat permettra de redonner à l'aire de Châteauneuf-sur-Sarthe sa vocation initiale et de proposer aux 4 ménages y étant sédentarisés un logement adapté.

✓ RÉSULTATS DE L'ACTION

4 logements adaptés
de type 2 avec 2 places caravane pour 16 bénéficiaires

7. UNE OCCUPATION DES AIRES D'ACCUEIL EN HAUSSE

La Communauté de communes, compétente en matière d'accueil des gens du voyage, gère deux aires d'accueil : au Lion d'Angers et à Châteauneuf-sur-Sarthe (Les Hauts-d'Anjou). Bien que l'aire de Châteauneuf-sur-Sarthe soit occupée à 100 % tout le long de l'année, l'aire du Lion d'Angers est plutôt un lieu de passage. Cette tendance s'est inversée en 2020, quand l'aire du Lion d'Angers a connu un taux d'occupation de 71 %.

✓ RÉSULTATS DE L'ACTION

71 % de taux d'occupation
sur l'aire d'accueil du Lion d'Angers

🚲 PERSPECTIVES 2021

Travaux de réhabilitation des deux aires d'accueil existantes

🏕️ AFFIRMER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

1. AMÉNAGEMENTS DE LA VÉLO FRANCETTE

Dans la continuité du projet mené en 2016 qui consistait en partie à développer la signalétique de l'itinéraire cyclable Vélo Francette®, la CCVHA a décidé, en concertation avec les communes concernées, d'installer des plans communaux au verso des panneaux RIS (Relais Informations Services).

Cinq plans communaux ont été installés le long de la Mayenne dans les communes de la Jaille-Yvon, Chambellay, Thorigné-d'Anjou et Grez-Neuville, afin de présenter plus largement les communes traversées et localiser les services présents pour les cyclistes et cyclotouristes de la Vélo Francette®.

📅 DATE DE MISE EN ŒUVRE
Février 2020

💰 COÛT DE L'ACTION
4 618,20 € TTC (coût conception)

2. BALISAGE ET AMÉNAGEMENT DES SENTIERS DE RANDONNÉE D'INTÉRÊT TOURISTIQUE

Depuis la fusion, la Communauté de communes a lancé un travail de refonte conséquent sur 25 sentiers de randonnée d'intérêt touristique (près de 300 kilomètres). En 2020, les prestations de balisage, signalétique et aménagement (mobilier urbains, d'interprétation et passerelles) ont débuté sur la phase 1, soit sur près de 120 kilomètres de sentiers et les repérages terrains ont été effectués sur la phase 2. L'objectif de cette refonte est d'optimiser l'intérêt touristique des sentiers et plus largement, de mailler le territoire par l'itinérance douce à destination des touristes et des habitants.



Sentier de randonnée

💰 COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION

- Diagnostic/balisage/signalétique :
128 284,57 € (dont 60 000 € de subventions LEADER)
- Aménagement (mobilier urbains et d'interprétation) :
104 602,11 € (dont 60 000 € de subventions LEADER)
- Aménagement (passerelles) :
104 262,00 € (dont 48 000 € de subventions LEADER)

🚲 PERSPECTIVE 2021

Les repérages terrains de la phase 3 sont prévus au printemps 2021. La fin de réalisation pour l'ensemble des 25 sentiers est envisagée pour la saison touristique 2022.

3. INAUGURATION DU SENTIER D'INTERPRÉTATION DE LA BURELIÈRE

Sentier aménagé sur 1,3 kilomètre sur la commune déléguée de La Cornuaille (Val d'Erdre-Auxence), le sentier d'interprétation de la Burelière a une double vocation : environnementale et touristique. Il permet d'aborder différentes thématiques relatives à la faune et la flore locale, l'histoire du site et les activités de loisirs que propose aujourd'hui le parc. Nouvel outil de valorisation du patrimoine et de sensibilisation à l'environnement, il a été conçu pour une compréhension par le plus grand nombre.

📅 DATE DE MISE EN ŒUVRE
Octobre 2020

💰 COÛT DE L'ACTION
48 250 € TTC
dont 21 532,57 € de subventions LEADER (hors travaux d'entretien)




Le sentier est ponctué d'une variété de mobiliers facilitant l'approche des thématiques abordées par le plus grand nombre

PARTIE 5

4. ÉTUDES POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE VERTE LE LONG DE LA SARTHE

La CCVHA et la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS) ont missionné le bureau d'études DCI Environnement et la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire afin de mener les études (faisabilité et impact) et procédures réglementaires nécessaires à l'aménagement d'une voie verte le long de la Sarthe. En 2020, un diagnostic général portant sur le volet environnemental, patrimonial, paysager, fonctionnel, foncier ainsi que l'économie locale et la vie sociale (touristique, culturelle) a été restitué par le bureau d'études. Le diagnostic général a été complété par un diagnostic agricole réalisé par la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, dressant un état des lieux des parcelles agricoles. Ces diagnostics permettront au bureau d'études missionné d'aboutir à des propositions de tracés et scénarios d'aménagement dont la validation politique s'effectuera courant 2021.

 **DATE DE MISE EN ŒUVRE**
Février 2020


 **COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION :**
139 750 € HT (études et procédures réglementaires à l'échelle des deux EPCI)
dont :
→ 54 % de subventions LEADER
→ 20 % de subventions du Département



Projet de voie verte le long de la Sarthe

5. GESTION DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

« La Gogane », bateau électrique naviguant sur la Sarthe, a été fortement impacté par la crise sanitaire avec une saison raccourcie (début de saison à la fin juin 2020) et une diminution de la capacité d'accueil (divisée par 2). Malgré un contexte sanitaire particulier, 64 croisières ont été organisées sur différentes thématiques : « Au fil de la Sarthe », « Autour des îles », « Coucher de soleil », « Restau'bateau », « Gourmande », profitant à 1 395 passagers.

 **COÛT DE L'ACTION :**
Co-financement des frais de fonctionnement et d'investissement avec la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS). Participation de la CCVHA à hauteur de 22 890,60 €.



La Gogane

ACCOMPAGNER LES ENFANTS ET LES JEUNES ET FAVORISER L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE


1. ANIM'EN LIGNE, GARDER LE CONTACT EN PÉRIODE DE CONFINEMENT

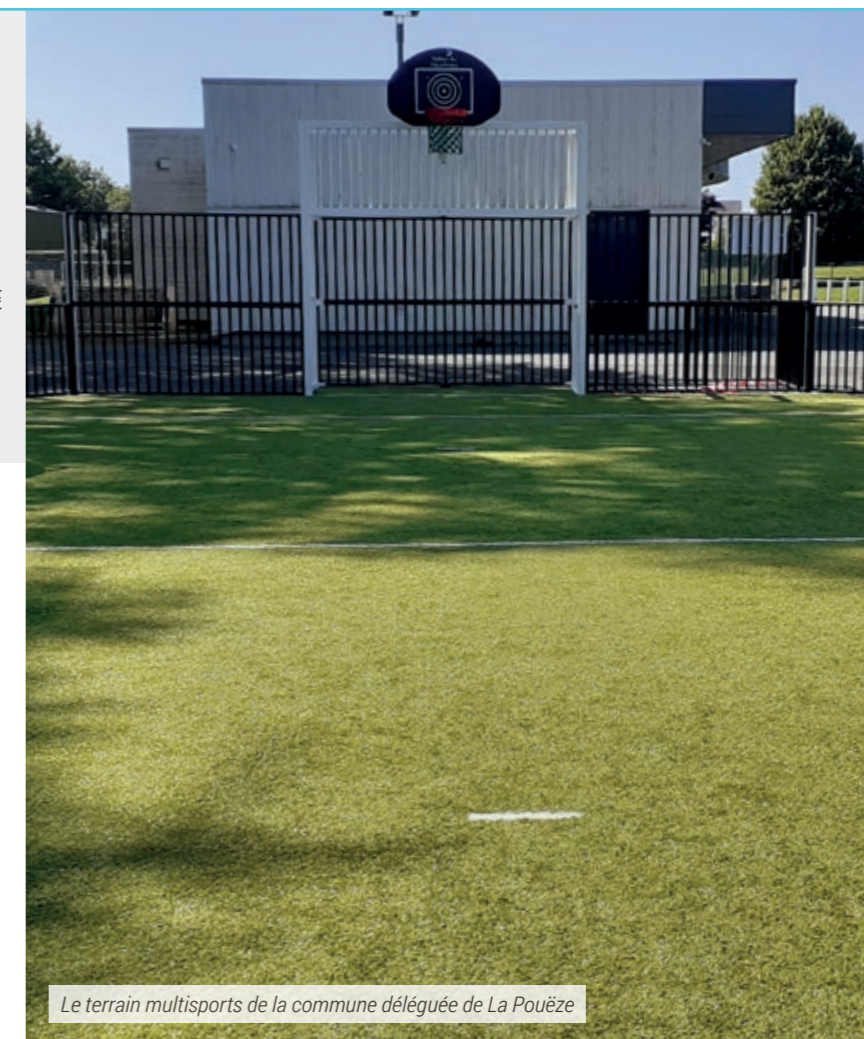
Pendant les périodes de confinement et pour faire face aux difficultés d'accueil des jeunes sur leur temps libre, le service jeunesse et le point info jeunesse (PIJ) ont innové en proposant des animations régulières en version dématérialisées.

2. PROGRAMME D'IMPLANTATION DE 11 TERRAINS MULTISPORT

Initié en 2019, le programme de construction de 21 structures sportives en accès libre et pour tout public sur le territoire intercommunal s'est achevé en 2020, avec l'implantation de 11 terrains multisports. Les équipements robustes et complets ont été accueillis avec plaisir et enthousiasme par les petits comme par les grands. Ils répondent à deux objectifs principaux :

- Doter les communes du territoire intercommunal d'équipements structurants et polyvalents.
- Favoriser l'accès à la pratique sportive libre.

 **COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION**
580 000 € HT
Plan de financement :
→ Subvention de la Région de 430 000 €
→ Participations des communes de 120 000 €
→ Reste à charge de la Communauté de communes de 30 000 €



Le terrain multisports de la commune déléguée de La Pouëze

PARTIE 5

SOUTENIR L'ACTION SOCIALE

1. ÉLABORATION DU PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE

Le Projet Social de Territoire (PST), volet social du projet de territoire de la CCVHA, constitue la feuille de route stratégique et partagée de la politique sociale à déployer demain sur le territoire. Il s'appuie sur la concertation des parties-prenantes (habitants, associations, élus, professionnels...) et sur une articulation fine avec les démarches et dispositifs déjà engagés, mais aussi sur l'expertise des CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale), principaux acteurs de proximité et bien identifiés des habitants. Ils participent à la mise en œuvre de cette dynamique. Le PST a pour objectif de répondre aux besoins des habitants, en lien avec les acteurs institutionnels et associatifs dans le respect des compétences et des domaines d'intervention de chacun.

RÉSULTATS DE L'ACTION

- 1^{re} fabrique territoriale pour un recueil concerté de l'expression des besoins.
- 1 200 questionnaires complétés par les habitants.
- 300 questionnaires retournés par des acteurs qui interviennent auprès des habitants (élus, bénévoles, professionnels).
- 15 entretiens qualitatifs réalisés avec des professionnels et des élus œuvrant sur le territoire.
- 59 recommandations identifiées pour répondre aux besoins et attentes des habitants.

PERSPECTIVES 2021

Lancement de groupes de travail collaboratifs, ouverts aux habitants, chargés de construire les actions qui répondront aux besoins repérés.

2. LE TRANSPORT SOLIDAIRE : QUAND MOBILITÉ RIME AVEC SOLIDARITÉ

Le CIAS des Vallées du Haut-Anjou coordonne le service de transport solidaire en lien avec les relais de chaque commune. Il permet à des personnes de tout âge de se déplacer (rendre visite à un proche, rechercher un emploi, effectuer des démarches administratives, faire ses courses) et de rompre l'isolement. Ce service existe grâce à l'engagement des conducteurs bénévoles qui s'investissent auprès de ceux qui en ont besoin par esprit de solidarité.



RÉSULTATS DE L'ACTION

696 bénéficiaires
du transport solidaire
(763 bénéficiaires en 2019)

123 bénévoles

1 635 trajets
(2 228 trajets en 2019)

50 590 kilomètres
parcours
(66 603 km en 2019)

La pandémie de Covid a eu un impact important sur le nombre de sollicitations pour des trajets durant l'année (-27 %), entre mars et juin (période de reprise pour les trajets médicaux). De nombreux bénéficiaires ont reporté leurs suivis médicaux par peur de la contamination du virus.

3. BIEN VIEILLIR

Pour accompagner au mieux les seniors du territoire, la Communauté de communes et son CIAS mettent en place plusieurs dispositifs pour favoriser le maintien à domicile et limiter la perte d'autonomie des plus âgés. À travers le portage de repas ou la création d'un guide de contacts utiles répertoriant les différents services présents sur le territoire, la CCVHA continue son action auprès des seniors.

PERSPECTIVES 2021

- Depuis le 1^{er} janvier 2021, le service de portage de repas a évolué. La coordinatrice du service est chargée de communiquer sur le dispositif, de réaliser l'inscription des bénéficiaires avec une présentation globale des services à destination des seniors, d'assurer une veille sociale renforcée, d'évaluer le dispositif et de nourrir le lien partenarial avec les services concernés (CCAS, communes, CLIC...).
- Déploiement du programme « Bouger pour ma santé » avec 109 ateliers sur le territoire.

4. ACCOMPAGNEMENT FRANCE SERVICES ET MÉDIATION NUMÉRIQUE

En janvier 2020, la « Maison des Services Au Public » située à Châteauneuf-sur-Sarthe (Les Hauts-d'Anjou) a obtenu la labellisation « France Services ». Cette labellisation permet de renforcer l'offre de service dans l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives et d'offrir aux habitants une aide, une écoute et un accompagnement dans leurs démarches de la vie quotidienne, tant sur le plan administratif que numérique. En parallèle, la CCVHA et son CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) ont continué à développer le programme de médiation numérique à destination des seniors Innov'num, avec la mise en place de 54 ateliers de découverte et d'expérimentation sur tout le territoire de la CCVHA.

Le succès de cette offre de services a conduit la Communauté de communes et son CIAS à engager la création de deux France Services supplémentaires sur le territoire. France Services le Lion d'Angers, projet porté par la MSA de Maine-et-Loire, a ainsi ouvert ses portes le 7 décembre 2020 au 1^{er} étage du Pôle Santé Social. La France Services de Val-d'Erdre-Auxence (Le Louroux-Béconnais) est en cours de construction.



RÉSULTATS DE L'ACTION

En 2020, **3 581 accueils ont pu être enregistrés** dont 1 577 accompagnements (1^{er} accueil, orientation, accompagnement numérique, accompagnement à l'accès aux droits...).

PERSPECTIVES 2021

La construction de la France Services de Val-d'Erdre-Auxence (Le Louroux-Béconnais) est engagée pour une ouverture début 2022.

PARTIE 5

5. LA PROMOTION DE LA SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

La Communauté de communes et son CIAS poursuivent leur engagement en faveur de la santé des habitants, à travers deux axes clés que sont la coordination et l'animation des équipements intercommunaux de santé et la participation aux actions collectives de prévention, en lien avec tous les partenaires impliqués dans le domaine de la santé. L'année 2020 aura été marquée par l'ouverture des consultations avancées en cardiologie et en diabétologie au Lion d'Angers, avec 170 rendez-vous honorés et l'accueil de nouveaux professionnels de santé au sein des différents équipements, dont une orthophoniste et une psychomotricienne.

PERSPECTIVES 2021

→ Développement des consultations avancées sur le territoire (ouverture de nouvelles spécialités et maillage des secteurs).

PROPOSER UNE OFFRE CULTURELLE ET DE LOISIRS POUR TOUS

1. LES INTERVENTIONS MUSICALES EN MILIEU SCOLAIRE (IMS)

Les interventions musicales en milieu scolaire (IMS) sont assurées par 4 intervenants d'artistes de l'École de Musique de l'Anjou Bleu (PETR du Segréen). 33 heures hebdomadaires d'IMS ont pu être assurées auprès de 28 écoles du territoire et 64 classes en 2019-2020. L'objectif des IMS est de sensibiliser les scolaires à la culture et plus particulièrement à la musique.

COÛT DE L'ACTION

55 123,99 €



2. SOUTIEN À L'ASSOCIATION CULTURELLE L'ÉCHAPPÉE BELLE

La CCVHA soutient financièrement L'Échappée Belle dans le cadre d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs reconduite entre 2020 et 2022. L'association L'Échappée Belle a pour objectifs la coordination, l'animation, le développement, la création et la valorisation des activités culturelles et socioculturelles sur le bassin de vie Ouest-Anjou, voire au-delà, mais aussi la collaboration entre les associations culturelles, socioculturelles, les bibliothèques et plus largement la contribution à la politique culturelle de la Communauté de communes.

COÛT DE L'ACTION

37 300 €

3. DES BIBLIOTHÈQUES QUI S'ADAPTENT À LA SITUATION SANITAIRE

En 2020, compte-tenu de la situation sanitaire, la plupart des bibliothèques ont dû fermer leurs portes de la mi-mars à début juin, puis en novembre.

Informations complémentaires p. 6

La gestion du fonctionnement des bibliothèques est assurée par la Communauté de communes depuis le 1^{er} janvier 2019. Les communes gèrent les bâtiments dédiés.

Rassemblées en réseau, les 27 bibliothèques du territoire offrent un service de proximité et un large choix de documents. Livres, revues, DVD ou encore CD sont proposés aux habitants. Des sélections thématiques intercommunales circulent entre les bibliothèques.

CHIFFRES CLÉS DE L'ACTION

105 166
documents

72 721
prêts

302
bénévoles

6
bibliothécaires

RÉSULTATS DE L'ACTION

4 088
emprunteurs

4. DES TEMPS D'ANIMATION

Les bibliothèques sont ouvertes à tous les publics et proposent de nombreux rendez-vous culturels. Un grand temps fort " Du rire aux larmes " a pu débuter en 2020 avant d'être stoppé par la situation sanitaire. Quelques événements ont pu être proposés lorsque la situation sanitaire le permettait comme Livres en fête, Happy time (histoires en anglais avec la Bibliothèque Anglophone d'Angers), heures du conte en plein air...



COÛT DE L'ACTION

3 185 €
animations

1 500 €
acquisitions de documents

RÉSULTATS DE L'ACTION

14
actions ont pu avoir lieu
(sur les 31 prévues)

647
participants

PARTIE 5

5. RENOUELEMENT DU MOBILIER DES BIBLIOTHÈQUES

La Communauté de communes porte plusieurs projets de renouvellement de mobilier des bibliothèques. Un nouveau mobilier moderne, adapté et confortable, permet de valoriser les collections et de favoriser un accueil adapté et confortable pour les usagers, des plus petits aux plus grands. Les nouveaux bâtiments, construits ou réhabilités par les communes, sont prioritaires pour le renouvellement de mobilier.

€ COÛT DE L'ACTION

- Bécon-les-Granits : renouvellement complet du mobilier suite à la réhabilitation d'un nouveau bâtiment (138 m²) : 47 067 €
- Brissarthe : remplacement complet du mobilier non spécifique (80 m²) : 28 513 €
- Le Louroux-Béconnais : complément de mobilier suite à l'extension du bâtiment (+ 58 m²) : 21 213 €



La bibliothèque de Bécon-les-Granits avant et après les travaux de renouvellement du mobilier.

6. LA NAVETTE DOCUMENTAIRE

La navette donne la possibilité à chaque lecteur de réserver, d'emprunter, de rendre et de faire venir des documents de la bibliothèque de son choix sur son secteur. Elle est en place sur les secteurs de Bécon-les-Granits et de Châteauneuf-sur-Sarthe. Ce service permet un accès à tous les documents d'un secteur et une complémentarité d'ouverture des bibliothèques.

CHIFFRES CLÉS DE L'ACTION

1 navette régulière sur les secteurs de Bécon-les-Granits et de Châteauneuf-sur-Sarthe

5 136 documents échangés via la navette en 2020



contact

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU

Place Charles de Gaulle
49220 Le Lion d'Angers
02 41 95 31 74 - contact@valleesduhautanjou.fr

www.valleesduhautanjou.fr

[@valleesduhautanjou.fr](https://www.facebook.com/valleesduhautanjou)

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h